

COMMENT APPLIQUER AU MIEUX LE PROTOCOLE D'OBSERVATION PENDANT LA SAISIE SUR MIGRACTION.NET ?

Accueil

Base de données

- Accueil base de données
- Notre charte
- Les observations
 - Synthèse annuelle
 - Les 5 derniers jours
 - Les données du site
- Consultation multicritères
- Les galeries
 - Toutes les photos
- Participer
 - Transmettre des données
 - Importer fichier XML
- Statistiques d'utilisation

Administration

- Gestion des news
- Gestion des bulletins
- Gestion de l'agenda
- Gestion des sites
 - Paramètres des sites
 - Fiches des sites
 - Bilans des sites
 - Gestion des images
- Gestion des utilisateurs
 - Gestion des utilisateurs
 - Gestion des droits
 - Qui est en ligne ?
 - Gestion des accès spéciaux
 - Gestion des comités
- Gestion des espèces
 - Espèces pour formulaires
 - Liste des espèces
 - Fiches espèces

Bienvenue sur www.migration.net

Grâce à sa géographie, sa diversité et son climat varié, la France est une étape cruciale pour des millions d'oiseaux migrateurs. Cette position privilégiée nous assigne la responsabilité de protéger la biodiversité. Pour répondre à ces enjeux, la Mission Migration est née de la volonté de plusieurs associations. Ce réseau, ouvert à tous, a pour objectif de mutualiser les savoirs, de partager les passions, de diffuser les connaissances sur la migration et de mobiliser l'énergie de chacun afin de garantir l'avenir des oiseaux migrateurs et des espaces dont ils dépendent.

Principaux sites de migration en France - cliquez sur les points de la carte

Quistreham [Dernier comptage] (30 décembre 2010)

Résultats des derniers comptages:

- 13 sep Bau de la Saoupe [...]
- 13 sep Pointe de Chassiron [...]
- 13 sep Colline de Sion [...]
- 13 sep Puig de l'Àliga-Tres Partions [...]
- 13 sep Falaises de Carolles [...]
- 12 sep Gruissan-Narbonne [...]**
- 12 sep La Cerdagne - Eyne [...]
- 12 sep Col d'Organbidexka [...]
- 12 sep Mont Mourex [...]
- 12 sep Cap Ferret [...]
- 12 sep Les Conches [...]
- 12 sep Vignobles de Bellet [...]
- 12 sep Col de Baracuchet [...]
- 12 sep Fort de la Revère [...]
- 12 sep Pointe de l'Aiguillon [...]
- 12 sep Pointe du Hoc [...]
- 12 sep Sant Pere Màrtir [...]
- 11 sep Redoute de Lindux [...]
- 11 sep Col du Fau [...]
- 11 sep Roquecezière [...]
- 11 sep Creste [...]
- 11 sep Puech Debon [...]
- 11 sep Col du Plafond [...]
- 11 sep Flavignac [...]
- 11 sep Crêt des Roches [...]
- 11 sep Charmes-sur-Moselle [...]
- 10 sep Turó Blau [...]
- 10 sep Banc de l'Ilette [...]
- 10 sep Charlemagne [...]
- 08 sep Andance [...]
- 08 sep Obervisse [...]
- 06 sep Les Sommètres [...]

Saint-Pierre-du-Val
mardi 13 septembre 2011
Lune gibbeuse décroissante (15 jours)
Lever à 20h11 et coucher à 8h43
Soleil : Lever à 07h32 et coucher à 20h16
Jour : Aube à 06h59 et crépuscule à 20h48

117 417 538 oiseaux comptés en 237 822 h.
Dernière donnée ajoutée cette minute
Il y a actuellement 148 visiteurs sur le site.

ni es en it de fr Gunter De Smet / Ouistreham [déconnecter]

Tous les sites

Clifton, Picardie Nature, LPO, BirdLife International Partner

Lisez attentivement les consignes qui suivent pour exploiter au mieux les possibilités de saisie sur migration.net.

CE DOCUMENT NE REMPLACE PAS LE PROTOCOLE D'OBSERVATION.

Laurent LAVAREC, mai 2016

Etape 1 : Choisissez une date

Choisissez une date informations validées

Horaire 18.11.2010  Intervalle de temps de 07 h 00 à 14 h 00

Nombre d'observateurs présent 1 observant 1

Autres informations nombre de tirs entendu 0 nombre de visiteurs 0

Commentaires

1.1. HORAIRE

Le choix de la date : il s'agit de la date d'observation. Celle-ci n'est pas forcément identique à la date de saisie.

1.1.1. Intervalle de temps :

La Mission Migration recommande la saisie horaire (chaque heure) plutôt que l'heure de début et l'heure de fin. Si vous faites un suivi de 7h30 à 14h00, il est plus intéressant d'un point de vue scientifique de détailler les données par heure (7h30 à 8h00, 8h00 à 9h00, etc.). Cela permet d'approfondir les analyses, de faire une saisie météo plus précise, etc. Le système comptabilisera automatiquement le total journalier.

Recommandations d'échantillonnage dans le cadre d'un suivi non-exhaustif

Protocole minimum	Protocole recommandé
Couverture journalière - 2 heures	Couverture journalière - > 6 heures
Couverture saisonnière - fenêtre de migration saisonnière (95%) d'une espèce	Couverture saisonnière - fenêtre de migration d'autant d'espèces que possible
Couverture de la fenêtre de migration spécifique - 50% des jours suivis avec un échantillonnage systématique	Couverture de la fenêtre de migration spécifique - au moins 5 jours par semaine (>70%) suivis avec un échantillonnage systématique

Les heures de début et de fin d'observation de chaque session se notent à cinq minutes près.

La Mission Migration conseille d'utiliser l'heure officielle (avec les heures d'hiver et d'été). Cela limite les erreurs de saisie.

Vous pouvez toutefois choisir le TU (temps universel ; en anglais GMT, ce qui signifie *Greenwich Mean Time*) – il faut le faire si votre protocole d'observation l'indique - à condition de l'appliquer correctement. Dans ce cas, cela peut être utile d'utiliser une montre qui indique le TU sur le site d'observation.

Attention : sur un site et d'une saison à l'autre, il n'est pas possible de changer le choix de l'heure. Le site fait le choix initial d'utiliser l'heure officielle ou le TU et l'utilisera systématiquement pendant toute la saisie.

Si vous commencez l'observation avant l'heure, par exemple à 6h32 31 sec, arrondissez au 5 minutes les plus proches : intervalle de temps de 06h35 à 07h00. Si on commence à 6h32 29 sec, alors il faut noter 06h30 à 7h00...

Puis la saisie suivante : 07h00 à 8h00

Et ainsi de suite : 08h00 à 9h00 ...

Si vous terminez à 15h22, le dernier intervalle horaire est de 15h00 à 15h20.

A défaut d'une saisie horaire, il faut impérativement marquer l'heure de début et l'heure de fin de la session d'observation. S'il y a plusieurs sessions d'observations (interrompues par des pauses) pendant la même journée, il faut saisir les sessions séparément. Si vous arrivez sur le site à 7h30 et vous quittez le site à 18h30, avec une pause de 12h00 à 13h00, il faut noter les sessions séparément : une première de 7h30 à 12h00 et une deuxième de 13h00 à 18h30.

La Mission Migration déconseille vivement de saisir les observations ponctuelles sur le site (hors protocole). De telles observations faussent la moyenne horaire. Par exemple : un spotteur voit un Busard des roseaux à 8h32 lors d'un passage près du site de migration hors suivi. S'il saisit l'observation : 1 Busard des roseaux dans la tranche 8h30 – 8h35 et il recommence le même geste à plusieurs reprises, cela donnera l'impression erronée qu'il suffit de 5 minutes pour observer un Busard des roseaux sur le site en question... Cela faussera les résultats du suivi protocolé et de migration.net dans l'ensemble.

Une conversion automatique entre TU et GMT sera mis en place dans l'affichage des graphiques horaires sur migration.net.

1.2. NOMBRE D'OBSERVATEURS

1.2.1. Présent

Cette variable détermine le nombre d'ornithologues ou de spotteurs présent sur le site.

1.2.2. Observant

Le protocole impose le recueil d'informations horaires de manière à situer l'effort d'observation (assiduité) de l'équipe. La variable "observant" est déterminée par ceux en train de pratiquer objectivement leur activité. Il s'agit en quelque sorte du nombre de paires de jumelles et autres longues-vues opérant simultanément. Sa notation s'effectue à l'unité près et est déterminée à un instant T.

1.3. AUTRES INFORMATIONS

1.3.1. Nombre de tirs entendus

Ce champ n'est utilisé que dans le cadre d'un protocole d'observation spécifique qui évalue l'impact de la chasse, principalement à partir de postes de tir (par exemple pour les Pigeons ramiers sur les cols pyrénéens et en Ardèche).

1.3.2. Nombre de visiteurs

Dans la saisie horaire, on note uniquement les visiteurs qui arrivent sur le site. Le but est de connaître le nombre de visiteurs, pas de faire la phénologie horaire des visites. Si pour la tranche horaire de 8h00 à 9h00 il y a 3 visiteurs qui arrivent (qui s'ajoutent aux 10 visiteurs présents) et 5 visiteurs qui repartent, on note 3.

1.4. COMMENTAIRES :

Le champ commentaires sert entre autres pour mettre les noms des observateurs. Le protocole prévoit la notation du nombre d'observateurs; de plus, leur nom figure en toutes lettres. Eviter absolument les surnoms qui s'ils sont sympathiques ne permettent pas toujours voire rarement de retrouver l'individu concerné. Les initiales doivent également être évitées. Par exemple qui saurait aujourd'hui retrouver l'individu O.M. du début des années 90 dont on ne trouve nulle part la traduction.

NB:

- Il vaut mieux utiliser les champs spécifiques pour la saisie météo.
- Si vous faites la saisie horaire comme recommandé ci-dessus, il est inutile de spécifier les tranches horaires dans le champ remarques.

Etape 2 : condition météo

Condition météo météo validée

Vent au sol direction - [dropdown] force 0 [m/s]

Vent en altitude direction - [dropdown]

Nébulosité 1er niveau quantité - [dropdown] Altitude 0 [m] { stratocumulus stratus cumulus
 cumulonimbus nimbostratus

Nébulosité 2ème niveau quantité - [dropdown] genre - [dropdown]

Précipitation quantité - [dropdown] genre - [dropdown]

Visibilité 0 [km] Temperature 0 [°C]

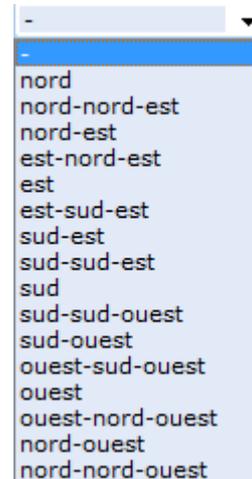
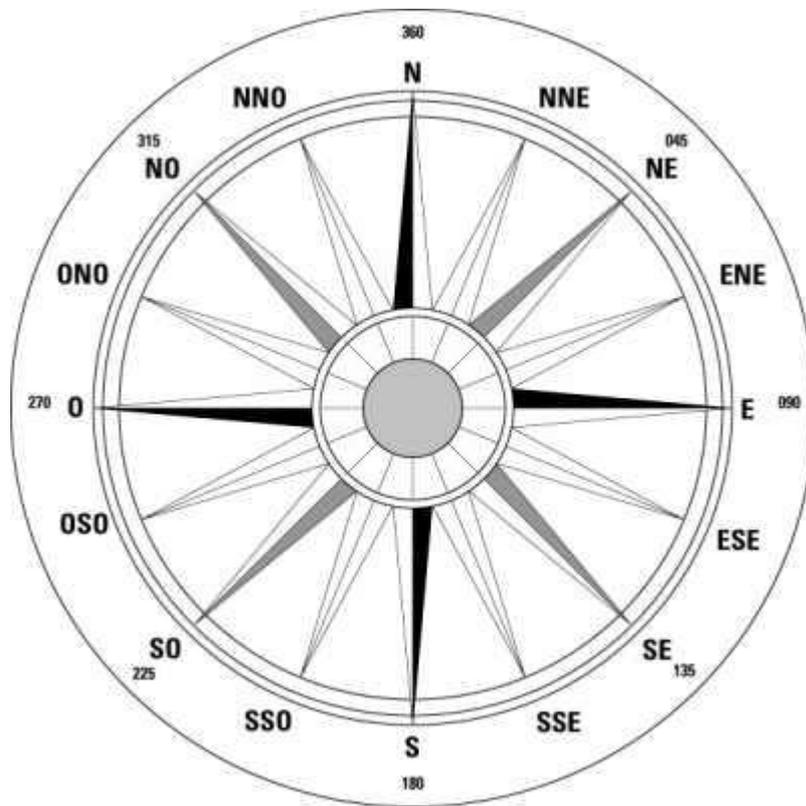
Hygrométrie 0 [%] Pression atmosphérique 0 [hPa]

Commentaire météo [text area]

La notation de la météo se fait en début d'heure et est une valeur instantanée du paysage météorologique à un instant t. Donc, pas de moyenne horaire, même si celle-ci vous semble plus représentative.

2.1. VENT AU SOL

2.1.1. Direction Vous avez les choix suivants :



Direction au sol et en altitude sont notées selon le secteur de provenance : N, NNE, NE, E, ESE, SE, SSE, S, SSW, SW, WSW, W, WNW, NW et NNW. Même en cas de vent de force nulle, on essaiera toujours de déterminer une direction. En effet, l'absence totale de vent est un phénomène très rare.

2.1.2. Force : en mètres par seconde, mesuré à l'aide d'un anémomètre tenu à bout de bras. On notera les conditions ne faisant pas bouger l'anémomètre par une force 0. L'information recueillie se rapporte à un vent moyen à l'instant t, laissant chutes brutales et rafales soudaines.

Le recueil de ces deux informations (direction et force du vent) s'effectue chaque heure. Tout changement notable peut faire l'objet d'une indication supplémentaire dans les 10 minutes qui suivent, relevant par-là sa valeur significative (soudaine arrivée d'une perturbation, par exemple). Si vous notez la vitesse du vent en nœuds ou en Beaufort, vous pouvez convertir approximativement en m/s à l'aide du tableau ci-dessous.

Tableau de la force du vent afin de convertir Nœud, Beaufort, m/s et km/h

nœuds	Beaufort	m/s	km/h	Termes	État de la mer	Effets à terre
1	0	0 - 0.2	1	Calme	La mer est comme un miroir.	La fumée monte verticalement
1-3	1	0.3- 1.5	1-5	Très légère brise	Quelques rides ressemblant à des écailles de poissons, mais sans aucune écume.	La fumée indique la direction du vent. Les girouettes ne s'orientent pas.
4-6	2	1.6- 3.3	6-11	Légère brise	Vaguelettes ne déferlant pas.	On sent le vent sur la figure, les feuilles bougent.

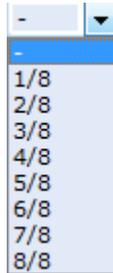
7-10	3	3.4-5.4	12-19	Petite brise	Très petites vagues. Les crêtes commencent à déferler. Écume d'aspect vitreux. Parfois quelques moutons épars.	Les drapeaux flottent bien. Les feuilles sont sans cesse en mouvement.
11-15	4	5.5-7.9	20-28	Jolie brise	Petites vagues, de nombreux moutons.	Les poussières s'envolent, les petites branches plient.
16-21	5	8.0-10.7	29-38	Bonne brise	Vagues modérées, moutons, éventuellement embruns.	Les petits arbres balancent. Les sommets de tous les arbres sont agités.
22-27	6	10.8-13.8	39-49	Vent frais	Crêtes d'écume blanches, lames, embruns.	On entend siffler le vent.
28-33	7	13.9-17.1	50-61	Grand frais	Trainées d'écume, lames déferlantes.	Tous les arbres s'agitent.
34-40	8	17.2-20.7	62-74	Coup de vent	Tourbillons d'écumes à la crête des lames, trainées d'écumes.	Quelques branches cassent.
41-47	9	20.8-24.4	75-88	Fort coup de vent	Lames déferlantes grosses à énormes, visibilité réduite par les embruns.	Le vent peut endommager les bâtiments.
48-55	10	24.5-28.4	89-102	Tempête	Conditions exceptionnelles : Très grosses lames à longue crête en panache. L'écume produite s'agglomère en larges bancs et est soufflée dans le lit du vent en épaisses trainées blanches. Dans son ensemble, la surface des eaux semble blanche. Le déferlement en rouleaux devient intense et brutal. Visibilité réduite	Gros dégâts.
56-63	11	28.5-32.6	103-117	Violente tempête	Conditions exceptionnelles : Lames exceptionnellement hautes (les navires de petit et moyen tonnage peuvent, par instant, être perdus de vue). La mer est complètement recouverte de bancs d'écume blanche élongés dans la direction du vent. Partout, le bord de la crête des lames est soufflé et donne de la mousse. Visibilité réduite.	Gros dégâts.
64-71	12	32.7-36.9	118-133	Ouragan	Conditions exceptionnelles : L'air est plein d'écume et d'embruns. La mer est entièrement blanche du fait des bancs d'écume dérivant. Visibilité fortement réduite.	Très gros dégâts.

2.2. VENT EN ALTITUDE

2.2.1. Direction (même choix que pour le vent au sol). La force n'est pas quantifiée sur Migration

2.3. NEBULOSITE PREMIER NIVEAU

La fraction de la voûte céleste occupée par des nuages est chiffrée en octas. Un octa représente 1/8 e de la voûte céleste. 0/8 ne figure pas dans la liste : il faut utiliser – quand il n'y a pas de nuages.



Notre protocole prévoit le recueil d'informations se rapportant à deux niveaux traités indépendamment : nuages bas ou élevés (groupant étages moyens et supérieurs, c'est à dire au-delà de 2000 mètres d'altitude) selon les trois paramètres suivants :

- densité (exprimé en huitième de la sphère d'observation ou octas),
- typologie,
- altitude (exprimée en mètres par rapport au niveau de la mer pour la couverture basse).

La typologie se note par l'abréviation d'un des dix cas de nuages couramment décrits (et admis) en météorologie : Cirrus (Ci), Cirrocumulus (Cc), Cirrostratus (Cs), Altocumulus (Ac), Altostratus (As), Nimbostratus (Ns), Stratocumulus (Sc), Stratus (St), Cumulus (Cu), Cumulonimbus (Cb).

Sur les sites de montagne, on veillera à également décrire les phénomènes de mer de nuages pour laquelle seront notés deux paramètres : son extension horizontale sera notée en huitième de couverture du plan horizontal inférieur à l'observateur en incluant les reliefs. Par exemple, une mer de nuages uniforme mais laissant apparaître quelques sommets sera notée 8/8 car par principe les migrants sont peu enclins à creuser des tunnels. Bien évidemment, les valeurs basses de l'extension seront rares puisque les reliefs persistent quelque soient les conditions météorologiques.

Attention : la couverture basse ne correspond pas toujours à la couverture nuageuse la plus basse. En effet, elle ne se rapporte qu'à des nuages de types Ns, Sc, St, Cu ou Cb. Si ce type de nuages est absent, la couverture basse est nulle même si apparaît une première couche de nuages Ac par exemple qui rentre dans la catégorie des nuages d'altitude moyenne selon la terminologie admise en météorologie.

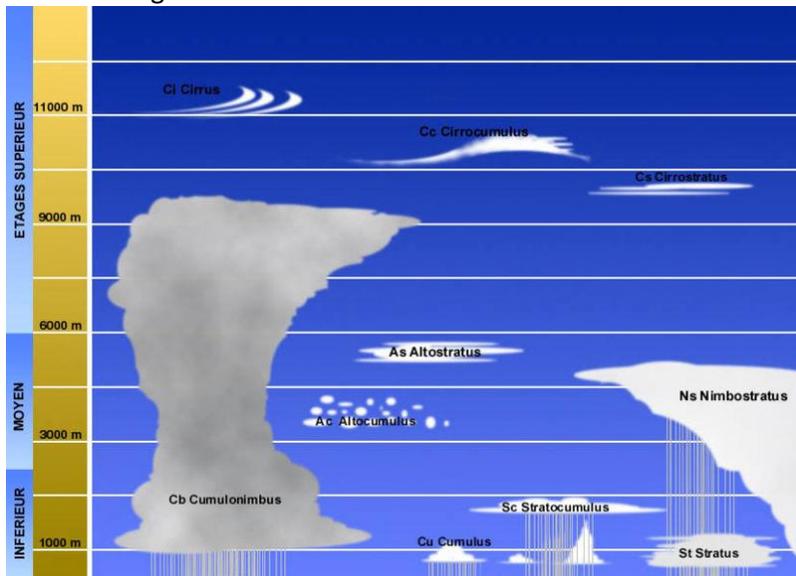
On notera également le cumul global de la couverture nuageuse qui n'est pas la somme des couvertures basse, moyenne et haute, mais une vision du ciel ne tenant pas compte de l'étagement des nuages.

L'on notera également par Oui, le caractère orageux de la sphère d'observation caractérisé par coups de tonnerre ou présence de cumulus de l'espèce congestus ou d'altocumulus de l'espèce castellanus. En effet, notre notation du type de nuages s'arrête au genre et ne saurait décrire parfaitement ce type de contexte météorologique pourtant très influant sur le déroulement migratoire.

La couche basse correspond, en gros, à celle qui interfère avec les oiseaux migrants : St, SC, Cu, Cn, Ns.

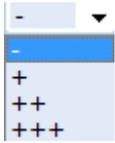
Altitude en mètres

L'altitude en mètres est uniquement notée dans les régions montagneuses. On utilise des points de repère dans le paysage (sommets de montagne à hauteur connue) pour estimer la hauteur du couvert nuageux.



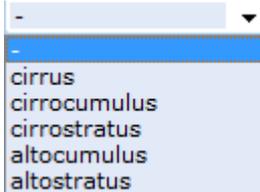
<p><i>Stratocumulus (Sc) : banc, nappe ou couche de nuages gris ou blanchâtres, ou les deux à la fois, ayant presque toujours des parties foncées, formées de dalles, de galets, de rouleaux etc., d'aspect non fibreux, soudés ou non.</i></p>	<p><i>Cumulonimbus (Cb) : nuage dense à extension verticale considérable en forme de montagne ou de tour immense. Une partie au moins de sa région supérieure est généralement lisse, fibreuse ou striée et presque toujours aplatie. Cette forme cirriforme s'étale souvent en forme d'enclume ou de vaste panache.</i></p>
	
<p><i>Stratus (St) : couche nuageuse, généralement grise, à base assez uniforme pouvant donner lieu à de la bruine, des cristaux de glace ou de la neige en grains. Lorsque le soleil est visible à travers ce type de nuages, on distingue facilement son contour. Il se présente parfois en bandes déchiquetées. Forme le brouillard lorsqu'il touche le sol.</i></p>	<p><i>Nimbostratus (Ns) : couche nuageuse grise, souvent foncée, dont l'aspect est rendu flou par des chutes de pluie plus ou moins continues, qui dans la plupart des cas atteignent le sol. Il masque complètement le soleil sur toute son étendue. Sous sa base, on retrouve fréquemment des nuages bas, déchiquetés, soudés avec elle ou non avec elle et des précipitations.</i></p>
	
<p>Cumulus (Cc) : nuage à aspect bourgeonnant, le faisant ressembler à un chou fleur.</p>	
	

Nébulosité deuxième niveau



La force du vent en altitude se fait par une indication sommaire :

- Si les nuages ne se déplacent pas + à +++ s'ils se déplacent et selon leur vitesse.



<p><i>Cirrus (Ci) : nuages élevés en forme de filements blancs, souvent d'aspect chevelu. Annoncent généralement une dégradation du temps.</i></p>	<p><i>Alto cumulus (Ac) : nuages constitués de gouttelettes d'eau et parfois de cristaux de glace, et constitué de couches ou nappes de nuages blancs ou gris. Il peut être formé par l'élévation d'une grande masse d'air puis de condensation dans une atmosphère instable. Il est souvent visible avant un orage.</i></p>
	
<p><i>Cirrocumulus (Cc) : banc, nappe ou couche mince de nuages sans ombre propre composé de très petits éléments en forme de granules, de rides, etc. soudés ou non et disposés plus ou moins régulièrement. La plupart des éléments ont une largeur apparente inférieure à 1 degré (de moins d'un doigt tenu à longueur de bras).</i></p>	<p><i>Altostratus (As) : nappe ou couche nuageuse grisâtre ou bleuâtre, d'aspect strié, fibreux ou en forme couvrant entièrement ou partiellement le ciel et présentant des parties suffisamment minces pour laisser voir le soleil, au moins vaguement, comme au travers d'un verre dépoli. Il ne présente pas de phénomène de halo. Certains altostratus épais peuvent masquer complètement le soleil.</i></p>
	
<p><i>Cirrostratus (Cs) : voile nuageux élevé, transparent ou blanchâtre, reconnaissable par les phénomènes de halo entourant le soleil ou la lune. Annonce généralement une dégradation du temps.</i></p>	
	

Précipitation :



Genre :



Les variables "type de précipitations", et "intensité" sont systématiquement prise en compte par application du protocole. Le type, ou la nature, sont recueillies horairement, ou par tranche de 10 minutes (précipitations intermittentes) ; huit cas sont proposés, notés par abréviation :

PLUIE (PLU), AVERSES (AVE), BRUINE (BRU), BROUILLARD (BRO), NEIGE (NEI), GRELE (GRE), GRESIL (GRES) et autres météores.

La quantité reçoit une mesure estimative (+ signifie "peu", +++ "beaucoup"),

Visibilité : en km.

Au demeurant, le protocole paraît limpide : il suffit de mesurer sur une carte d'état-major la distance qui sépare un point fixe caractéristique (piton rocheux, arbre insolite, bouée) au point d'observation, puis de tenter de la repérer in situ ou d'en apprécier la netteté. La détermination de la visibilité est donc un paramètre intrinsèque à chaque site de migration et ne peut revêtir de valeur absolue. Par le choix de différents objets judicieusement placés, l'on obtient une visibilité "moyenne" valable pour l'ensemble de la sphère d'observation à un instant connu. Hormis l'intrusion subjective que constitue cette dernière appréciation, cette moyenne que l'on pointera sur la fiche ad hoc mésestime totalement un élément pourtant fondamental : la migration ne se distribue pas au hasard, ni dans le temps, ni dans l'espace ; l'idéale mesure de visibilité se rapporterait alors à ce couloir maximal. Or, primo, nous ne sommes jamais persuadés de bien apprécier l'ensemble d'un système migratoire, même local ; secundo, la stabilité n'est pas le propre des contextes météorologiques sur la plupart des sites de migration; tertio, la diversité spécifique du compartiment "oiseaux migrateurs" que nous étudions entraîne diverses combinaisons de réponses hypothéquant la juste polarisation de l'observateur (ou de l'opérateur-météo) vers telle fraction d'espace visuel plutôt que vers sa voisine. En définitive, il en est de la mesure de la visibilité comme celle de la force du "vent au sol": nous admettons ne recueillir qu'une indication générale, rien d'autre, qui ne trouve sa valeur que par la standardisation. Le protocole propose l'échantillonnage horaire de cette variable en application de la technique décrite plus haut (appréciation en fonction de points de repères stables). L'unité demeure kilométrique ; la notation lui reste fidèle.

Température : en °C. Les expériences menées sur le terrain nous ont montré que les relevés de cette variable se trouvaient souvent perturbés par différentes contraintes : où placer le thermomètre en dehors de la présence d'un abri normalisé ? Comment éviter le bris de l'engin de mesure, souvent fragile ? Sur les sites de l'ORMO le recueil de cette variable a été abandonné.

Hygrométrie : en % Ce paramètre caractérise l'humidité de l'air, à savoir la quantité d'eau sous forme gazeuse dans l'air. Elle se mesure avec un hygromètre ou un thermohygromètre (car humidité et température de l'air sont deux paramètres en partie interdépendants). L'hygrométrie n'a pas été retenue sur les sites de l'ORMO. La décision relève de la précarité des installations, et par conséquent d'un manque de certitude de pouvoir (savoir) poursuivre l'expérimentation au gré des sévères conditions dans lesquelles se déroule l'étude.

Pression atmosphérique : en hPa (nouvelle dénomination du millibar). Ce paramètre se mesure avec un baromètre.

Etape 3 : Formulaire journaliers

Formulaire journaliers - liste d'espèces

Lieu-dit SITE TEST / Paris (75)
Date jeudi 18 novembre 2010 / 07h00-08h00

Veuillez remplir le formulaire de manière exhaustive. Si vous n'avez pas vu une espèce, laissez la case vide.

<input type="checkbox"/> Balzard pêcheur	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Courlis cendré	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Grue cendrée	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Huitrier pie	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Macreuse noire	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Milan noir	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Milan royal	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Puffin des Baléares	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Sterne caugek	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Sterne naine	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Sterne pierregarin	<input type="text"/>

-- CHOISISSEZ --

Précision du comptage :



Quand utiliser les signes suivants ?

~ : environ.

à utiliser particulièrement dans le cas d'une estimation : on peut sous-estimer ou surestimer.

Une extrapolation fréquente est le comptage des Pinsons des arbres : en cas de forte migration, comptez durant 5 minutes et multipliez par 6 pour obtenir le résultat par 30 minutes.

≥ : plus grand ou égal à.

à utiliser par exemple pour les observations auditives : nous recommandons de noter le cri d'un Pinson du Nord sans confirmation visuelle comme 1 exemplaire (c'est un minimum). A utiliser également pour les comptages incomplets.

X : espèce observée mais pas comptée.

Le détail des observations : il faut cliquer sur la croix avant le nom de l'espèce pour accéder à la saisie des détails.

Commentaires

Remarque Remarque protégée Marquage Itinéraire dans la sphère d'observation Mixité des vols

Nombre Sexe Age Statut migratoire Phase

[ajouter individus supplémentaires]

Autres données/informations

Donnée protégée

Remarque

Commentaires

Remarque Remarque protégée Marquage Itinéraire dans la sphère d'observation Mixité des vols

Remarque protégée

Commentaires

Remarque Remarque protégée Marquage Itinéraire dans la sphère d'observation Mixité des vols

Marquage

Commentaires

Remarque Remarque protégée Marquage Itinéraire dans la sphère d'observation Mixité des vols

Itinéraire dans la sphère d'observation

Commentaires

Remarque Remarque protégée Marquage Itinéraire dans la sphère d'observation Mixité des vols

Mixité des vols

Commentaires

Remarque Remarque protégée Marquage Itinéraire dans la sphère d'observation Mixité des vols

Les groupes mixtes reçoivent pour notation spécifique la formule "avec" : "*P. apivorus* 1 avec *M. migrans* 1" signifie un groupe composé d'une Bondrée apivore et d'un Milan noir progressant ensemble.

Nombre

Sexe

Inconnu ▼

Inconnu
mâle
femelle
type femelle

Age

inconnu ▼

inconnu
adulte
immature
> 1 an
1ère année
2ème année
3ème année
4ème année

Statut migratoire

migrateur ▼

migrateur
migrateur ?
local
local ?
ne passe pas
rétromigrateur
tué
blessé
en halte
erratique
Commence à traverser le

Sur migration.net, on saisit **uniquement des espèces potentiellement migratoires** sur les sites de migration active. Cela exclut les rares espèces sédentaires (dont la quasi-totalité des individus ne se déplace pas au-delà de 75 km). Le problème du recoupement des oiseaux migrateurs avec les

oiseaux locaux, même s'il n'intervient pas pour la totalité des espèces considérées, n'est pas aussi anodin qu'il n'y paraît en première approximation. Pour définir le statut migratoire, on se pose ensuite cinq questions :

- 1) L'oiseau se dirige-t-il dans le sens apparent du flux migratoire du jour ?
- 2) Traverse-t-il la sphère visuelle tout en conservant un cap indiscutable ?
- 3) Franchit-il la ligne de basculement nord-est/sud-ouest (ou nord/sud) ou disparaît-il ?
- 4) Disparaît-il au loin sans modifier sa trajectoire ?
- 5) N'est-il pas en train de resurgir inopinément, volant plein nord-ouest ou plein sud-est, ruinant les efforts d'un suivi laborieux ?

Ensuite il y a six possibilités :

	1	2	3	4	5
Migrateur	+	+	+	+	-
Migrateur ?	+	?	?	?	-
Local	?	?	?	?	?
Local ?	?	?	?	?	-
Ne passe pas	+	?	-	-	
Rétromigrateur	-				

Migrateur

C'est la catégorie par défaut sur les sites de migration active. Les oiseaux sont identifiés comme étant migrateurs, lorsqu'ils qu'ils suivent l'axe de migration normal pour la saison. Afin d'éviter les doubles comptages, les oiseaux suivis sont notés lorsqu'ils disparaissent à l'œil nu pour les passereaux et aux jumelles pour les non passereaux.

Certains oiseaux ou groupes ont des comportements qui ne permettent pas de les assimiler à des migrateurs. Un autre statut leur sera alors attribué sans qu'ils puissent être comptabilisés dans les totaux. L'objectif impératif étant d'éviter les double-comptages.

Si le protocole d'observation de votre site de migration inclut la migration rampante, de buisson en buisson, les espèces concernées (souvent des migrateurs nocturnes) peuvent être comptabilisées dans cette catégorie pourvu que ces oiseaux se déplacent dans le sens de la migration et franchissent une zone de basculement définie au préalable. Cela peut être très évident dans une végétation linéaire (haie, bordure de cours d'eau, dune près de la plage, bord de falaise etc.) ou lors du franchissement d'un col. L'important est d'effectuer ce type de comptage de façon systématique. Il ne s'agit pas de compter les migrateurs nocturnes contactés par hasard et de façon ponctuelle sur le site, ni ceux qui ne se déplacent pas de façon systématique dans le sens de la migration.

Migrateur ? (Mig ?)

Cette catégorie évoque un doute dans le comportement migratoire de l'oiseau ; ce terme exprime une combinaison de réponses favorables à la question 4 ; et négative à la 5 (disparition définitive), mais ambiguë dès qu'il s'agit de décrire le déplacement et le mouvement de l'oiseau à l'intérieur des limites de la sphère visuelle (questions 1, 2 et 3).

Exemple : un Faucon crécerelle observé en provenance du nord-est à faible altitude, et glissant au-delà des crêtes sud-ouest, en plein mois d'août sera plutôt inscrit Mig ? ; un Autour des palombes observé au mois d'octobre, dans un mouvement similaire, recevra un traitement similaire.

Il s'agit d'oiseaux potentiellement migrateurs, qui vont dans le sens dominant de la migration, mais qui par une attitude différente des oiseaux franchement migrateurs, laissent planer le doute.

Ce sont aussi les premiers individus d'espèces migratrices qui ne peuvent pas être suffisamment suivis (perte sur fond de végétation, derrière un obstacle, etc.).

Local (Loc)

La mention "Loc" correspond au comportement suivant : individus d'espèces sédentaires ou supposées telles (Vautour fauve, Gypaète barbu, Aigle royal et de Bonelli) ; oiseau potentiellement migrateur mais totalement hors dates de migration ; dont le comportement ne laisse aucun doute sur son statut véritable (local) ; dont le déplacement et/ou le franchissement des crêtes ne se trouve confirmé par aucune des questions préalables. Exemple : une Buse variable festonnant au mois d'août, un Faucon pèlerin plongeant entre deux falaises à la poursuite de sa proie, un épervier chassant en lisière. On notera que l'oiseau observé en action de recherche de nourriture ou de chasse n'est pas nécessairement local (exemple des Milans noirs et royaux, des faucons et du Circaète Jean-le-Blanc). Au début de la période de suivi du site, les observateurs essaieront le plus possible de singulariser les oiseaux locaux par la couleur ou la qualité du plumage. Il sera ainsi possible de les repérer par la suite et de les différencier des oiseaux de passage.

Espèce non migratrice ou potentiellement migratrice mais aux attitudes clairement non migratrices (parades, chasses prolongées, traverse la sphère d'est en ouest, repos, ...). Le rapace local peut parfois être reconnu grâce à une différence (rectrice manquante, patte pendante, ...). Les « Locs » sont tout de même notés pour l'importance de l'intérêt local qu'ils représentent et les informations qu'ils apportent sur les conditions aérologiques.

Attention : « local » ne correspond pas au statut de nidification de l'espèce mais bien au statut migratoire. Un Tournepierré sur la côte française peut être « local » bien qu'il ne niche pas en France ! Une espèce franchement migratrice, par exemple un Gobemouche noir dans un buisson au col du Fau, qui ne se déplace pas en migration rampante, sera mis dans cette catégorie. L'unique couple d'Aigle botté à Creste est « local » pendant la saison de nidification (tant qu'il parade, chasse, reste dans territoire etc.) mais un jour ces aigles partiront en migration et leur comportement et statut migratoire changera.

On utilise « local » pour un oiseau n'étant pas en migration active durant l'observation et présentant toutes les caractéristiques de l'installation sur place. Un oiseau noté « local » à 15h peut très bien devenir « migrateur » à 19h même si c'est le même individu. Le diagnostic posé à 15h est infirmé par celui posé à 19h. On pourrait également le noter à 15h « en halte » mais cette catégorie n'est pas utilisée dans le cadre d'une étude sur le flux migratoire actif.

Local ? (Loc ?)

Cette catégorie renforce le doute jusqu'à supposer de l'objet son appartenance à la population locale de l'espèce à laquelle il se rattache : espèces potentiellement migratrices, hors dates classiques de migration ; tactique de traversée de l'espace et de franchissement montrant l'indécision et l'hésitation de son acteur ; conjugaison d'un comportement de prospection alimentaire à une apparence d'intention migratrice ; évacuation timide ou laborieuse. Exemple : un Milan royal, glissant doucement d'une extrémité à l'autre du goulet migratoire en musardant le long le long des crêtes, piquant de temps en temps entre les mottes de terre soufflées par les Rats taupiers (*Arvicola terrestris*), mais finissant par disparaître vers le sud-ouest. Migrateur ? et Local ? sont des données typiquement inexploitable. En aucun cas, elles ne sont sommées aux totaux journaliers.

Il s'agit d'un oiseau potentiellement migrateur mais dont l'attitude se rapporte plus à une attitude de chasse qu'à une migration effective. Cela peut être un oiseau migrateur en halte.

Ne passe pas (NPP)

Les abréviations "NPP" ("Ne Passe Pas") et "RM" ("RétroMigre") n'admettent aucun doute : il s'agit d'individus d'espèces migratrices, en déplacement migratoire actif qui, pour une raison ou pour une autre, soit ne franchissent pas les crêtes (exemple des Bondrées apivores parvenant en contrebas des crêtes sommitales alors que le soir tombe qui se posent dans les premiers hêtres afin d'y passer la nuit) ; ou bien font carrément demi-tour - RétroMigrent - après avoir franchi ces mêmes crêtes (et avoir été notés migrateurs certains), puis repartant d'où elles sont venues (exemple : Pigeons ramiers ayant essuyé un tir de barrage).

"NPP" laisse supposer la présence de l'oiseau à l'intérieur de la sphère visuelle. Il pourra la quitter à tout moment. Nous le considérons par conséquent comme migrateur certain s'il n'est pas recontacté ultérieurement. Ainsi les Bondrées de l'exemple précédent profitant de l'aube pour reprendre leur migration sans que les observateurs parviennent à en contrôler le mouvement. Nous considérons les données "NPP" comme informations en attente d'un recueil définitif.

Il s'agit d'oiseaux entrant dans la sphère d'observation mais pour de diverses raisons n'en sortent pas, par exemple s'ils se posent (tels les cigognes et les Milans noirs le soir). Un oiseau NPP peut quitter la sphère à tout moment, mais son statut migrateur ne fait aucun doute. Les NPP du soir sont systématiquement comptabilisés s'ils ont été contactés le lendemain matin au départ du dortoir. Notons toutefois que certaines espèces quittent parfois le dortoir avant que le jour ne se lève (c'est souvent le cas des laridés, du Faucon pèlerin, etc.).

Rétromigrateur (RM)

"RM" signale une perte de l'échantillon au cours d'un mouvement de large ampleur : oiseaux redescendant et disparaissant hors champ. Si le même individu ou groupe fait peu de temps après l'objet d'une nouvelle observation catégorique (description identique de l'oiseau, nombre comparable d'individus composant le vol), rien n'interdit dans le cas contraire que cette "RétroMigration" ne lui permette de basculer vers une autre sphère visuelle. Il s'agit par conséquent d'une donnée perdue, qui ne saurait en aucun cas être additionnée au total quotidien. Dans l'opportunité où elle fût déjà inscrite ("RM" d'un oiseau eu vol plusieurs minutes après qu'il fut noté "passé"), le spotteur ou le responsable de la saisie des données veillera à ce que la valeur de

l'échantillon soit déduite de ce même total. Il s'agit d'oiseaux entrant dans la sphère d'observation par l'axe de sortie et qui vont dans le sens opposé de la migration. Ces oiseaux sont déduits du total journalier.

Dans le cas particulier du Fort de la Revère, une partie des migrateurs en migration postnuptiale se dirige vers l'Italie (Aigle botté en 2004) et une autre partie vers l'Espagne. Dans un tel cas, il s'agit d'une voie de migration alternative et pas de rétromigration. Pour la direction alternative minoritaire, il est possible d'utiliser le champ « remarque » (et les abréviations N, NNE, NE, E, ESE, SE, SSE, S, SSW, WSW, W, WNW, NW et NNW).

Dans le cas particulier de l'Île-Grande aux Côtes d'Armor, on note des mouvements de Fous de Bassan « vers la gauche » (plus ou moins W) et « vers la droite » (plus ou moins E). Dans ce cas, c'est également conseillé de prendre le sens dominant de la migration (W en automne, E au printemps) comme migrateurs et de spécifier la direction alternative (E en automne, W au printemps) comme migrateurs et d'utiliser le champ remarque (et les abréviations N, NNE, NE, E, ESE, SE, SSE, S, SSW, WSW, W, WNW, NW et NNW).

Tué

Blessé

En halte

C'est la catégorie par défaut pour les sites de halte migratoire. Par convention, nous ne l'utilisons pas sur les sites de migration active.

Erratique

Erratique désigne un mouvement de dispersion non migratoire, par exemple celui des Vautours fauve ou moine, qui se dispersent sur des zones très vastes.

Commence à traverser le détroit

Cette catégorie est utilisée à Tarifa. Devant le détroit de Gibraltar, de nombreux migrateurs hésitent avant d'entamer la traversée. Il arrive régulièrement qu'un rapace fasse une boucle et revienne plusieurs fois au-dessus du même site de migration avant de commencer la traversée du détroit. Pour éviter les doublons, on y compte uniquement les rapaces qui commencent à traverser le détroit. Il est impossible de savoir si les individus qui partent au-dessus de la mer arriveront effectivement en Afrique : certains feront demi-tour hors du champ de vue. L'observateur a la certitude que l'oiseau commence à traverser le détroit mais l'incertitude si la traversée aboutira.

Phase

- non applicable ▼
- non applicable
- inconnu
- nuptiale
- internuptiale
- éclipse
- claire
- sombre
- hiver
- été
- intermédiaire
- capuchon clair
- capuchon foncé
- bande pectorale sombre
- bande pectorale faible
- sans bande pectorale

Non applicable

C'est la réponse par défaut.

Inconnu

Nuptiale : correspond le plus souvent au plumage d'été (à l'exception du plumage éclipse des mâles de canard pendant la mue).

Internuptiale : correspond généralement au plumage d'hiver.

Eclipse : plumage discret, de type féminin, revêtu par les canards mâles au cours de l'été, lorsqu'ils perdent pour un temps leur capacité de voler du fait de la mue simultanée des rémiges et sont revêtus d'une livrée camouflée (cf. plumage nuptial).

Claire : à réserver pour la forme claire.

Sombre : à réserver pour la forme sombre.

Attention : Une forme est une variante au sein d'une espèce non strictement délimitée géographiquement. Très peu d'espèces ont des formes. C'est par exemple le cas de l'Aigle botté et du Faucon d'Eléonore. Le Faucon gerfaut a également une phase blanche. Chez le Busard cendré, la forme sombre est rare (dans tous les plumages). Chez le Busard des roseaux une forme sombre s'observe rarement au Moyen-Orient. En Europe, un pourcentage assez important des Busards des roseaux (mâles adultes !) montre un plumage qui ressemble à la femelle. Hormis les rapaces, on trouve aussi des formes sombres et claires chez le Fulmar et les Labbes pomarin et arctique (très rare chez l'adulte du Labbe à longue queue). L'Aigrette des récifs a aussi une forme sombre. Chez d'autres espèces, la variation est beaucoup plus importante avec de nombreux plumages intermédiaires (par exemple chez la Buse variable). L'Aigle criard a une forme « *fulvescens* ». La femelle adulte du Coucou gris a deux formes : brun-roux ou gris. L'Oie des neiges a une forme « bleue ». Chez la Chouette hulotte, il y a des intermédiaires du gris au roux.

Hiver : cf. plumage internuptial.

Été : cf. plumage nuptial.

Attention : les catégories « nuptial » et « été » d'une part et « hiver » et « internuptial » d'autre part font souvent double emploi...

Intermédiaire : plumage de transition entre nuptial (printemps/été) et internuptial (hiver).

Capuchon clair : uniquement à renseigner pour le Circaète Jean-le-Blanc.

Capuchon foncé : uniquement à renseigner pour le Circaète Jean-le-Blanc.

Attention : Certains individus du Circaète, principalement des juvéniles et immatures, peuvent être très pâle. Leur tête peut paraître blanchâtre. Dans ce cas, on utilise « capuchon clair ». Ce caractère n'a qu'une valeur limitée pour la détermination de l'âge chez l'espèce.

Bande pectorale sombre : uniquement à renseigner pour le Balbuzard pêcheur.

Bande pectorale faible : uniquement à renseigner pour le Balbuzard pêcheur.

Sans bande pectorale : uniquement à renseigner pour le Balbuzard pêcheur.

Attention : bien que la bande pectorale est ordinairement moins nette chez le mâle, ce critère est uniquement utilisable en combinaison avec d'autres critères pour sexer une partie des Balbuzards adultes observées dans de bonnes conditions. Il n'est pas fiable pour les juvéniles et les immatures. Même pour les adultes, mieux vaut l'utiliser avec précaution. Les femelles montrent en moyenne une bande pectorale plus foncée et plus marquée. Celle-ci est en moyenne moins marquée chez les mâles adultes. Chez ceux-ci, elle peut même être absente (certains mâles ont toutefois une bande pectorale bien marquée comme les femelles). Sur le dessous de l'aile, les mâles montrent en moyenne des petites et moyennes couvertures plus blanches que les femelles. Les femelles ont souvent des rangées de tâches sur les petites et moyennes couvertures. Les femelles adultes montrent également une tache sombre sur les côtés des plumes du tibia ainsi qu'à l'arrière des flancs. En migration active, il est déconseillé de déterminer le sexe chez cette espèce (sauf s'il y a de bonnes photos).

Ajouter individus supplémentaires

Nombre	Sexe	Age	Statut migratoire	Phase
<input type="text"/>	Inconnu ▼	inconnu ▼	migrateur ▼	non applicable ▼
<input type="text"/>	Inconnu ▼	inconnu ▼	migrateur ▼	non applicable ▼
<input type="text"/>	Inconnu ▼	inconnu ▼	migrateur ▼	non applicable ▼

[ajouter individus supplémentaires]

Un bug du programme rend impossible la saisie d'un migrateur et d'un individu local de la même espèce dans le détail. Comme migration.net considère les oiseaux par défaut comme migrateur, il n'est pas nécessaire de spécifier cette catégorie dans le détail des observations.

Si vous observez 4 migrateurs et 2 locaux, il faut procéder ainsi : remplissez le total manuellement (6). C'est inutile de préciser le nombre de « migrateurs ». Il suffit de mentionner les 2 locaux dans le détail. Dans ce cas, le système comprend qu'il y a 4 migrateurs – il ne faut pas le préciser dans le détail.

Si on ajoute le total manuellement, le système prévient si le compte n'est pas bon (si le total est plus grand que la somme des données dans le détail). Dans le détail, c'est nécessaire de mettre un nombre dans chaque case.

Si on met toutes les données dans le détail des observations, le système calcule automatiquement le total. Le total, c'est la somme automatique des données dans le détail des observations.

Par contre, le système refuse qu'on entre à la fois des migrateurs et des locaux dans le détail. Pour l'éviter il faut choisir la solution suivante : remplir le total manuellement, ne pas mettre le nombre des migrateurs et seulement préciser les locaux. Donc pour les 6 oiseaux: total 6, 2 locaux dans le détail. Le tour est joué : le système considère qu'il y a 4 migrateurs + 2 locaux.

Dans le meilleur des mondes, cela devrait être possible de ne pas mettre de total et de préciser 4 migrateurs + 2 locaux dans le détail. Pour l'instant, cela ne fonctionne pas dès qu'il y a des espèces locales. Par contre, cela fonctionne pour toutes les autres catégories.

Donnée protégée

Autres données/informations

Donnée protégée

Une donnée protégée n'est pas visible pour les internautes. Elle peut être protégée dans le cadre d'une étude en cours ou pour ne pas révéler de données sensibles. N'utilisez cette catégorie que quand c'est vraiment nécessaire. Contrairement aux nicheurs, le secret est rarement utile dans le suivi des espèces migratoires.

Ajouter une espèce à la liste

-- CHOISISSEZ --

Ajouter la liste

Ce bouton sert uniquement à envoyer la liste quand le formulaire est complet. A ne pas confondre avec « ajouter cette espèce à la liste ».

Raccourcis clavier utilisables dans les formulaires journaliers

Le "**Ctrl+B**" permet d'ouvrir / de fermer le masque de saisie plus précis (commentaires, sexe, âge, etc...).

Le "**Ctrl+A**" permet d'aller directement à la case "ajouter cette espèce à la liste".

A cet endroit, il y a la fenêtre de recherche rapide d'une espèce avec quelques lettres et vous pouvez appuyer sur "enter" pour ajouter une ligne quand la nouvelle espèce est sélectionnée.

Avec la touche "tab", vous pouvez **avancer (tab) ou reculer (maj+tab)** d'une case à l'autre du formulaire.

De plus, quand une case d'effectif est sélectionnée dans un formulaire journalier, une ligne verticale jaune est affichée sur la gauche.

Un **Ctrl + « flèche en bas »** fait passer à la case d'effectif de l'espèce suivante.

Un **Ctrl + « flèche en haut »** fait la même chose pour l'espèce précédente.

Cela boucle sur la première espèce quand on arrive en bas et inversement.

Avec **Ctrl + B** qui ouvre/ferme le panel avec les infos complémentaires (remarques, âge, etc.), le **Ctrl + A** qui renvoie directement sur la case d'ajout d'une espèce et le **Ctrl + « flèche droite »** qui valide le formulaire, il devient possible de saisir à 100% sans utiliser la souris.

Etape 4. Comment corriger les erreurs de saisie ?

1. Corriger des erreurs avant l'envoi d'un formulaire (« ajouter la liste »)

Migration.net retient la dernière version. Vous pouvez corriger n'importe quelle donnée avant l'envoi du formulaire.

2. Corriger des erreurs après l'envoi d'un formulaire

A partir de la page d'accueil de www.migration.net sélectionnez le site de migration.

Il y a trois façons pour le sélectionner :

- 1) en cliquant sur le point concerné de la carte principale,
- 2) sur la carte « tous les sites » (lien en-dessous de la carte principale),
- 3) dans la colonne de droite « Résultats des derniers comptages ».

Vous arriverez sur la page avec **les synthèses**.



Sélectionnez ensuite le détail journalier (deuxième onglet à partir de la droite de la rangée du bas) :



Choisissez maintenant la date, puis retrouvez la session (tranche horaire) et la donnée erronée.

Cliquez à droite du nom de l'espèce sur le crayon pour changer une donnée ou sur la poubelle pour l'annuler.

Il est possible d'ajouter une espèce dans un formulaire déjà envoyé. Pour ce faire, nous avons ajouté un bouton sur la page de synthèse annuelle (flèche rouge). Nous avons également ajouté le nombre d'espèces dans l'intervalle pour simplifier les vérifications (flèche verte).

Quand vous avez cliqué sur le bouton, vous arrivez sur un nouveau masque de saisie permettant l'ajout des espèces manquantes (les espèces déjà dans le formulaire sont absentes de la liste). Le nombre d'espèces dans le formulaire est aussi indiqué.

Ajout d'une observation

*** Espèce**
masque de sélection -- CHOISISSEZ --

*** Nombre total d'oiseaux**
Valeur exacte

Les champs ci-dessous ne sont pas obligatoires

Commentaires
Remarque Remarque protégée Marquage Itinéraire Mixité des vols

Nombre	Sexe	Age	Phase	Statut migratoire
<input type="text"/>	Inconnu	inconnu	non applicable	migrateur

[\[ajouter individus supplémentaires\]](#)

Autres données/informations

Donnée protégée
Vous pouvez fournir une image JPEG (max. 450 pixels sur le petit coté) ou un son MP3 de votre observation (max. 1 Mo)

Choisissez un fichier

Ajouter

*Les champs précédés d'un astérisque sont obligatoires.

Autres espèces du formulaire :

jeudi 28 octobre 2010

Les Sommètres

🕒 14h50-17h15

- 8 Buses variables 📌 🗑️
- 1 Faucon crécerelle 📌 🗑️
- 3 Geais des chênes 📌 🗑️

3 espèces

Pour l'instant, il n'est pas possible - après validation - de faire des corrections au niveau de la planche horaire, de la météo et des marées sans effacer le formulaire de la session et le saisir de nouveau.